NEUILLY
COMMUNAUTÉ NEUILLY-ANCELLE

WWW.SYNANEUILLY.COM
WWW.CCJC-NEUILLY.COM

PESSAH' 5782

du vendredi soir 15 avril au samedi soir 23 avril 2022

DATES CLÉS :

REMISE POUVOIR DE VENTE DU 'HAMETS
Dernier délai jeudi 14 avril avant 12h00

RECHERCHE DU 'HAMETS
Jeudi 14 avril à partir de 21h22

FIN CONSOMMATION DU 'HAMETS
Vendredi 15 avril à 10h38

DESTRUCTION DU 'HAMETS
Vendredi 15 avril avant 11h59

CACHÉRISATION DES USTENSILES
Avant le vendredi 15 avril 10h38

JEÛNE DES PREMIERS-NÉS
Vendredi 15 avril : 5h16 / 21h22

DÉBUT DU SEDER
1er SÉDER : vendredi 15 avril à partir de 21h22
2ème SÉDER : samedi 16 avril à partir de 21h35

CONSISTOIRE
COMMUNAUTÉS JUIVES DE PARIS ILE-DE-FRANCE

ÉDITORIAL DU RABBIN AZOULAY

PESSAH' : LA NAISSANCE CONCOMITANTE D'UN PEUPLE ET DU DANGER DE L'ETHNICISATION.

Qui ne sait pas que le peuple d'Israël, avant la fin du royaume éponyme en l'an – 722, fut constitué de douze tribus ? Mais peu s'interrogent sur les raisons de cette diversité que l'on doit à Jacob, père (ou grand-père) des fondateurs de ces douze tribus, pluralité élective qui tranche avec l'unicité des élus chez les fils d'Abraham (Isaac est choisi et non Ismaël) et d'Isaac (Jacob plutôt qu'Esaü). La réponse la plus pertinente à mon sens est celle proposée par feu Léon Ashkénazi qui évoquait douze manières différentes d'être juif (il parlait, par ailleurs, de façon récurrente, de la manière juive d'être homme pour situer le peuple juif dans l'humanité et sa contribution). Citons, à titre d'exemples, quelques-unes de ces modalités de l'être juif : Manière juive d'investir le politique dans la tribu de Juda qui donna tant de rois, de David à Sédécias, tandis qu'Issachar optera pour une vie entièrement vouée à l'étude de la Torah, et que Zabulon, le commerçant voyageur, trouvera dans le monde des affaires l'occasion de démontrer que l'éthique n'est pas incompatible avec la recherche du profit.

Si les douze tribus ont en commun la croyance dans le Dieu d'Israël, elles expriment chacune à leur manière leur attachement à ce Dieu. Et comme l'a remarquablement bien souligné Shmuel Trigano, l'universel juif ne se réalise pas dans l'effacement des différences (comme proclamé par Saül de Tarse : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, il n'y a ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en J.C. » Galates 3.28) mais dans leur coexistence, dans leur interaction dirait-on aujourd'hui, dans l'association des génies de chacune des composantes du peuple juif, reflet des génies des soixante-dix nations qu'Israël unifie, pour reprendre la terminologie de Léon Ashkénazi.

Toutefois, ce « multiculturalisme » porte en lui le germe du délitement de la nation si celles et ceux qui la composent oublient ce qui les unit en ne considérant que ce qui les distingue. Au détriment du « sentiment de solidarité qui est la condition d'existence de la nation », pour reprendre les mots de la sociologue et politologue Dominique Schnapper, déplorant la progression de l'ethnicisation dans la société française. La nation juive n'échappe pas à ce péril. Mais elle a la chance de pouvoir « s'unir grâce à une forme de transcendance, spirituelle, morale, ou politique, (surtout depuis la création de l'Etat d'Israël) qui donne un sens à la vie collective. » (D. Schnapper, dans un entretien au Point en date du 16 novembre 2017).

Le Seder (« Ordre » du déroulement de la cérémonie familiale du soir (des deux soirs en diaspora) de la fête de Pessa'h) apparaît précisément comme ce moment exceptionnel au cours duquel chacun(e) d'entre nous ressent cette unité profonde du peuple juif au delà de toutes ses différences.

Nos origines diverses qui ont façonné notre judaïsme ne doivent pas nous faire oublier notre appartenance à un même peuple. Un peuple riche de ses différences que nous gagnons à découvrir, non pour prétendre que notre manière juive d'être au monde est la meilleure, mais pour réaliser l'apport mutuel de ces imprégnations culturelles multiples de notre tradition. A l'heure où j'écris ces lignes, la guerre impitoyable que livre la Russie à l'Ukraine nous rappelle que la liberté des peuples – celle du peuple hébreu libéré de l'esclavage pharaonique inspirera tous les peuples dans les fers – n'est jamais acquise mais toujours à reconquérir. Surtout, lorsque Poutine justifie son agression par le fait que l'Ukraine ferait « partie intégrante de notre propre histoire, de notre culture, de notre espace spirituel », il nie le génie propre, l'identité spécifique de la nation ukrainienne au nom d'un impérialisme que l'on pensait révolu. Selon le sage du Talmud Shemouel, « entre ce monde-ci et l'époque messianique, il n'y a d'autre différence que la fin du « joug des nations » - de la violence et de l'oppression politique. » Que nous puissions vivre ce moment de l'histoire dont l'Exode d'Egypte constitua les prémisses !

Rabbin Michaël Azoulay

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Après deux années marquées par la pandémie qui nous a obligés à adapter toute notre organisation, nous pouvons depuis quelques semaines retrouver un semblant de normalité.

Que ce soit pour nos activités culturelles ou cultuelles, nos locaux ont pu progressivement retrouver une activité équivalente à l'avant crise, le tout dans le respect des règles sanitaires dictées par le gouvernement.

En effet, depuis les dernières fêtes de Tichri, nous connaissons une dynamique exceptionnelle dans notre développement. Portés par la croissance permanente du nombre de nouveaux arrivants à Neuilly, nous avons su répondre à ces besoins grandissants.

Cela fait quelques mois, qu'un nouvel office pour les 12-17 ans est organisé tous les samedis matin à 10h30. Il connait un franc succès et ce n'est pas seulement en raison du « Kiddouch-Sushi » qui le clôture…

Les classes de Talmud Torah ont également été rénovées et le mobilier changé. Son nouveau directeur, David Abekassis et notre Rabbin Michaël Azoulay ont mis en place un nouveau programme pédagogique ambitieux. Les inscriptions pour la rentrée 2022-2023 débuteront mi-juin 2022.

L'office 'Habad, dans le magnifique local aménagé au 1er étage du Centre Jérôme Cahen, est également une énorme réussite. En plus de la tefila du samedi matin et de celles de 8h30 du dimanche au vendredi, cet espace sert de salle d'étude plusieurs soirs par semaine sous la coordination de Mendi Azimov.

Suite à la fermeture du local de l'Espace Perronet, et n'ayant pu trouver rapidement un bâtiment de remplacement suffisamment grand, nous avons aménagé la salle en souplex de l'Espace Meyers rue du Château pour accueillir le maximum de personnes. Nous sommes conscients que cette solution temporaire n'est pas idéale et croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour trouver une solution pérenne plus adaptée dans les plus brefs délais. Notre recherche est permanente et nous espérons bientôt accueillir à nouveau tous les anciens fidèles si attachés à cet esprit chaleureux qui le caractérisait.

Néanmoins, nous avons constaté que certaines personnes n'ont pas retrouvé leurs habitudes d'avant Covid. Quelques fidèles réguliers des offices de Chabbat viennent de façon moins fréquente, ou seulement pour les fêtes ou même plus du tout. Il est de notre responsabilité collective de prendre de leurs nouvelles et de les inviter à reprendre leur place au sein des nombreux miniyanes de notre belle communauté.

L'énorme succès du récent Salon du Livre nous a fait chaud au cœur. Après deux éditions annulées et plusieurs reports, plus de 50 auteurs étaient présents pour présenter leurs ouvrages. De 12h00 à 18h00, un public nombreux est venu à leur rencontre.

Lors des dernières avant-premières cinéma et théâtre organisées par le Centre Communautaire Jérôme Cahen, les salles remplies, malgré le port du masque, étaient un signe encourageant de cette reprise.

Je forme à nouveau le vœu que notre communauté continue à se développer dans le « Chalom » et la « Sim'ha » retrouvée et me joint à l'ensemble des administrateurs et permanents pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de Pessah' 5782.

Pessah' Cacher Vessameah' à tous.

Philippe Besnainou
Président de la Communauté Israélite de Neuilly-sur-Seine

Prescritions de **PESSAH' 5782**

LE 'HAMETS

Qu'est-ce que le 'hamets ?

On range sous cette appellation tout produit composé d'une des 5 espèces des céréales suivantes : blé, orge, avoine, épeautre, seigle qui, sous l'action de ferments, de la chaleur, ou de l'humidité, subissent le processus de la fermentation. Tout aliment contenant du *'hamets* est interdit.

L'interdiction du 'hamets.

La Tora interdit à Pessah' de consommer du *'hamets* , même en infime quantité, de voir du *'hamets* nous appartenant ou d'en posséder, ou d'en tirer tout profit.

Conséquences de l'interdiction du 'hamets.

L'interdiction de consommer du 'hamets pendant Pessah' entraîne la nécessité d'utiliser pour Pessah' une vaisselle spéciale ou de procéder à la cachérisation des ustensiles "cachérisables".
L'interdiction de posséder et de voir du *'hamets* pendant Pessah' entraîne l'obligation de le faire disparaître avant la fête partout où il peut s'en trouver : maison, voiture, résidence secondaire, bureau…

1/ La bédikat 'hamets ou recherche du 'hamets.

Elle a lieu le 13 Nissan au soir à la tombée de la nuit, correspondant cette année au jeudi 14 avril à partir de 21h22. La *bédika* se pratique de la manière suivante :
- Allumer une bougie
- Réciter la bénédiction d'usage (dans les haggadot de Pessah'). On évite de parler au moins le temps de trouver le premier morceau de pain et si possible durant tout le temps de la recherche.
- Vérifier à l'aide de la bougie les recoins de chaque pièce en recherchant les éventuelles miettes de 'hamets.
- Pour ne pas revenir "bredouille" de cette recherche, on a l'usage avant de commencer la *bédika* de déposer dans chacune des pièces un ou deux morceaux de pain que l'on recherchera.
- Ces morceaux de pain seront mis de côté dans une boite ou un chiffon pour être détruits le lendemain.
- La recherche est conclue par une déclaration d'annulation pour tout le *'hamets* que l'on aurait pu oublier quelque part chez soi, ou qui n'aurait pas été vendu. L'annulation doit être dite dans un langage que l'on comprend. Si l'on ne comprend pas l'araméen qui est la langue sémitique choisie par les Sages du Talmud pour l'annulation, il faut lire sa traduction en langue française. (voir la *haggadah* de PESSAH').
- Le *'hamets* nécessaire au repas du soir et du lendemain matin est soigneusement gardé pour éviter qu'il ne s'éparpille.

2/ La destruction du 'hamets : biour 'hamets.

Elle a lieu le vendredi 15 avril au matin et doit être achevée avant 11h59. Le 'hamets doit être détruit selon un des trois procédés suivants : de préférence le brûler jusqu'à ce qu'il devienne charbon, sinon l'émietter et le jeter au vent, ou l'émietter et le jeter à la mer ou dans un fleuve. Après cette destruction, une deuxième formule d'annulation est répétée (voir *haggadah*). Dès cet instant, il ne doit plus se trouver en notre possession de trace de *'hamets*. La vaisselle *'hamets* , soigneusement nettoyée, doit être rangée dans un placard fermé. Les produits contenant du *'hamets* impropre à la consommation (cirage, encaustique, colle,…) peuvent être gardés et même utilisés pendant Pessah'.

3/ Le jeûne des premiers-nés.

Lorsque la dixième plaie *"Makat Béh'orot"* frappa les premiers-nés égyptiens, elle épargna les premiers-nés d'Israël. En témoignage de reconnaissance, les premiers-nés juifs jeûnent le jour du 14 Nissan. Cette année, le jeûne tombe le vendredi 15 avril (début du jeûne à 5h16 et fin à 21h22). Si le premier-né a moins de 13 ans, son père jeûnera à sa place. L'usage est que les filles aînées ne jeûnent pas.

• Dispense de jeûne : la participation à une séoudat mitsva (repas en l'honneur d'une cérémonie religieuse) dispense du jeûne. Monsieur le Rabbin Michaël Azoulay organise vendredi 15 avril après l'office du matin (vers 7h45), un *siyoum masse'het chabbat* (achèvement public de l'étude d'un traité du Talmud).

NEUILLY
COMMUNAUTÉ NEUILLY-ANCELLE

CONSISTOIRE
COMMUNAUTÉS JUIVES
DE PARIS ILE-DE-FRANCE

5782

PESSAH'

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 AVRIL

à l'issue de l'office

SÉDARIM ANIMÉS et COMMENTÉS

Venez fêter PESSAH' en famille dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Autour d'un repas préparé par un traiteur.

PAF par repas : 70€/adulte - 35€/enfant de 4 à 12 ans
RÉSERVATION & RÉGLEMENT OBLIGATOIRES
AVANT MARDI 7 AVRIL 2022 - Places limitées
tél : 01 47 47 78 76 poste 4 et 6
Paiement CB accepté

CCJC
Centre Culturel & Communautaire Jérôme Cahen

4/ Vente du 'hamets

La défense de consommer du 'hamets entre en vigueur le 14 Nissan au matin à la fin du premier tiers de la journée : cette année **le vendredi 15 avril à 10h38**. A partir de **11h59**, tout *'hamets* devient inutilisable. Si on ne peut pas consommer ou se débarrasser de tout le *'hamets* avant Pessah', on peut recourir au procédé de la vente du *'hamets* à un non-juif. Cette transaction se pratique au moyen d'un contrat de vente, rédigé dans les formes légales prescrites par le Talmud, qui lui donnent un caractère réel. En général on remet, à cet effet, pleins pouvoirs au rabbin qui agit au nom de tous ceux qui s'adressent à lui (voir le formulaire disponble en ligne sur le site du Consistoire).

Cachérisation des ustensiles.

Il est d'usage d'employer, dans la mesure du possible, durant Pessah' une vaisselle et une batterie de cuisine réservées exclusivement à cette fête. **ATTENTION, cette année la cachérisation doit se faire jusqu'au vendredi 15 avril avant 10h38.**
Toutefois en cas de nécessité, on peut rendre utilisables pour Pessah' certains ustensiles dont on se sert toute l'année.
Il existe deux procédés de cachérisation :

> LE LIBOUN, action du feu. Le *liboun* se pratique en portant l'ustensile à cachériser au rouge, à l'aide d'un chalumeau ou de charbon de bois. La température à atteindre est telle que des étincelles en jaillissent en le frottant. Le *liboun* s'applique obligatoirement :

- Aux ustensiles qui ont absorbé du *'hamets* sous l'action directe du feu (broches, grils, etc…)
- Aux plaques, moules de pâtisserie, poêles et autres ustensiles utilisés à sec.

> LA HAGALA, action de l'eau bouillante. La *hagala* s'applique aux ustensiles en métal, matière plastique dure, duralex n'entrant pas dans la catégorie *"liboun"*. Les ustensiles en terre, en faïence, en porcelaine, en émail, ainsi que les poêles Téfal ne peuvent être cachérisés.

Règles à observer pour la hagala.

- L'ustensile à cachériser doit être nettoyé soigneusement puis inutilisé pendant 24 heures.
- Faire bouillir de l'eau dans un ustensile cacher pour Pessah' et la maintenir en ébullition.
- Plonger l'ustensile à cachériser dans cette eau (bien veiller à ce qu'elle reste en ébullition même pendant l'immersion).
- Retirer l'ustensile à cachériser de l'eau, puis le rincer à l'eau froide – les récipients trop grands, pour pouvoir être plongés dans un autre, sont remplis d'eau à ras bord, jusqu'à ébullition, puis on fait en sorte que cette eau déborde.
- La *hagala* ainsi que le *liboun* devront se terminer impérativement le **vendredi 15 avril à 10h38.**

Comment cachériser ?

- **L'évier** : S'il est en inox ou en résine de synthèse, ne pas l'utiliser à chaud pendant 24 heures puis arroser d'eau bouillante et rincer à froid (*Irouï*).
S'il est en faïence émaillée, il n'est pas cachérisable. Pour pouvoir l'utiliser, il faut en recouvrir les parois après le *Irouï* avec du papier aluminium.

- **La cuisinière à gaz :** Nettoyer les brûleurs, les laisser allumés à plein feu ½ heure au moins. Changer les grilles supportant les casseroles OU les cachériser par le *liboun* OU les recouvrir de grillages ou plaques métalliques.

- **La cuisinière électrique :** Faire chauffer les plaques de cuisson pendant ½ heure à la température maximum. Recouvrir de papier d'aluminium la surface confinée entre les plaques.

- **La cuisinière avec plaque de cuisson en vitrocéramique :** Bien nettoyer la plaque, puis la faire chauffer pendant ¼ d'heure à la température maximale. Recouvrir de papier aluminium toute la surface qui n'est pas directement superposée à la source de chaleur.

- **La cuisinière avec plaque à induction :** Bien nettoyer, attendre 24 heures, arroser d'eau bouillante, recouvrir la plaque avec une feuille multicuisson ou un disque relais en aluminium et inox, afin qu'il y ait toujours un écran entre la plaque et la casserole. NOTA : L'usage d'une plaque à induction le jour même de *Yom Tov* n'est possible qu'en maintenant la plaque allumée constamment au moyen d'un disque relais en aluminium et inox qui devra rester sur la plaque jusqu'à la fin de *Yom Tov*.

- **Le four à gaz :** Porter les parois du four au rouge (chalumeau) et faire chauffer durant une heure à température maximum. Si les parois du four sont en émail, le four n'est pas cachérisable.

- **Le four électrique :** Pyroliser le four catalyse ne constitue pas un procédé de cachérisation.
- **Le four à micro-ondes (sans la fonction grill).** Bien nettoyer, faire chauffer une casserole cacher le Pessah' remplie d'eau. Couvrir systématiquement chaque plat que l'on y introduit pendant Pessah'.
- **La plaque de chabbat :** Nettoyer la plaque, laisser chauffer pendant 2 heures, recouvrir de papier d'aluminium.
- **Le réfrigérateur :** Il doit être bien nettoyé. Il n'est pas nécessaire de recourir à la cachérisation. Recouvrir les clayettes de papier aluminium.
- **La table de cuisine :** Bien nettoyer le bois ou le stratifié, arroser d'eau bouillante. Il est recommandé de recouvrir d'une toile cirée.
- **La table de salle à manger :** Nettoyer méticuleusement. Recouvrir d'une nappe ou d'une toile cirée.
- **La cocotte-minute :** Dévisser les poignées. Bien nettoyer et faire la *Hagala*. Pour le couvercle, le changer ou consulter un rabbin. Les ustensiles qui ne sont pas d'une seule pièce (couteaux, casseroles à rivets, etc..) posent un problème de cachérisation, consulter un rabbin.
- **Le lave-vaisselle :** Le processus de cachérisation des lave-vaisselle étant particulièrement complexe, il est recommandé de s'abstenir d'utiliser à Pessah' ceux qui ont déjà servi durant l'année.
- **Les ustensiles de verre :** Il existe deux usages. Usage des séfaradim : laver les ustensiles de verre et les rincer. Usage des achkénazim : les verres à alcool ou utilisés à chaud ne sont pas cachérisables. Les autres seront cachérisés en les immergeant dans l'eau froide pendant trois jours, l'eau étant renouvelée toutes les 24 heures.

Les *sédarim* auront lieu **vendredi soir 15 avril (21h22)** et **samedi soir 16 avril (21h35)** à la tombée de la nuit. Chaque *séder* se déroule en quinze étapes (voir *haggadah* de PESSAH') durant lesquelles il ne faudra pas oublier de consommer au minimum 30 grammes de *matsa chemoura* (spécialement surveillée) conformément à l'obligation biblique et de boire les quatre coupes de vin. La *matsa* et le vin seront consommés accoudés sur le côté gauche.
Les commandements de PESSAH' concernent aussi bien les hommes que les femmes.

SANS OUBLIER :

- Les personnes qui ne passent pas les fêtes de PESSA'H chez elles et qui quittent leur domicile avant la date de la *bédikat 'hamets* (jeudi 14 avril) doivent effectuer la recherche du *'hamets* la veille de leur départ, à la nuit tombée, sans réciter la bénédiction « *al bi'our 'hamets* » ou déléguer une personne qui procèdera à cette recherche le jeudi soir, dans leur domicile.
- Les séfaradim ne mettent pas les *téphilin* du lundi 18 au samedi 23 avril inclus. Certains achkénazim les mettent durant *'hol hamoed* du lundi 18 avril au jeudi 21 avril .
- On évite de monter au cimetière durant tout le mois de Nissan (du 2 au 30 avril inclus).
- On ne dit pas les supplications (*Ta'hanounim*) durant tout le mois de Nissan.
- La *Birkat ilanot* (bénédiction des arbres) peut être dite durant tout le mois de Nissan mais il est recommandé de la réciter dès le 1er Nissan, c'est-à-dire le samedi 2 avril. Cette *bérakha* se trouve à la page 384 du livre de prières *Pata'h Eliyahou*.

Le 'hamets reste interdit jusqu'au samedi 23 avril à 22h47.

La HAGGADAH, un récit pour la pérennité du peuple juif.

En langue française, le terme « relation » désigne à la fois un lien et un récit (relater des faits). Ce qui me semble correspondre exactement à la définition de la *Haggadah*, cette narration qui, le soir de la solennité de *Pessa'h*, nous relie à cet événement majeur du peuple juif que fut l'exode d'Egypte.
« Interroge ton père, il te l'apprendra (*véyaguédékha*, dont est dérivé le mot *Haggadah*), tes anciens, ils te le diront », enjoint le Deutéronome (32, 7).
Dans cette *Haggadah*, le passage dit des « quatre enfants » fait probablement partie des textes les plus emblématiques, parce que s'y joue précisément la question de la transmission, dans sa prétention à rattacher les générations à un récit fondateur.
Il s'agit du « sage », du « méchant », du « simple » et de « celui qui ne sait pas questionner », selon une traduction très approximative.
Les commentateurs se sont attachés à cerner au mieux, tant l'identité de chacun de ces enfants que le sens à donner à leurs questions et aux réponses qui y sont apportées.
Je souhaiterais, en prenant certaines libertés, citer dans ces colonnes une interprétation de l'ancien Grand Rabbin d'Israël, Israël Meir Lau[1] . Les quatre enfants ne seraient pas les membres d'une même fratrie mais appartiendraient à quatre générations successives, donc à la fois ascendants et descendants. C'est à un éloignement progressif de l'être juif que l'auteur de la *Haggadah* nous donne à assister. Un cinquième enfant est absent : le parent du « sage », premier des quatre enfants à être cité. Un juif qui se contente d'obéir aux commandements de Dieu, sans spéculation. Ce juif, vous l'avez peut-être connu.
Ce peut être un grand-père ou une grand-mère pour lequel ou laquelle, être juif, c'est d'abord et avant tout vivre dans et par la foi au sens originel de confiance dans le Créateur. La seule origine divine des commandements suffit à faire l'économie de tout questionnement. Toute la *Torah* (au sens de praxis plus que de savoir) est *'Hoq*[2] .
Ce père, cette mère, ont un enfant qui, tout en restant fidèlement attaché aux commandements, opte pour un rapport intellectuel à sa tradition. Il n'hésite pas, à cette fin, à nourrir sa foi et son savoir juifs des apports de la culture générale.
Le *'Hakham* (« sage ») énumère, dans sa question les différentes catégories de lois juives de création rabbinique. Lui spécule, veut savoir pourquoi Dieu nous impose ces prescriptions. Parce que le judaïsme n'est pas que cérébral mais se transmet aussi par le cœur et par les rites dont l'enfant s'imprègne auprès de ses parents, cet enfant devient parent à son tour, en engendrant un enfant désormais acculturé, ne percevant dans le judaïsme au mieux que folklore, au pire, contraintes et archaïsmes. *Mah ha'avodah hazoth lakhem ?* « Quel est donc ce culte (fardeau) pour vous ? » question posée par le *Racha'* (« méchant »). La soirée pascale lui semble interminable, jalonnée de rites incompréhensibles, alors que la faim le taraude. Cet enfant devenu adulte se marie un jour et donne naissance à un enfant qui grandit dans une maison désormais presque totalement coupée de ses racines juives. Ses parents décident un jour de l'amener chez ses grands-parents qui convient chaque année leurs enfants et petits-enfants au *Seder* (rituel de la soirée pascale).

1 Dans « sa » *Haggadah* parue en 2006 aux éditions Yedioth Ahronoth et Sifré Chemed. Je ne suis pas certain que le Grand Rabbin Lau en soit à l'origine.

2 Catégorie d'origine rabbinique des préceptes religieux qualifiés de *'Houqim*, ayant pour particularité de demeurer inaccessibles à l'entendement humain.

C'est le choc devant la découverte d'une vie juive riche en symboles, particulièrement ce soir là. *Mah zoth ?* questionne le *Tam*, le « simple ». « Qu'est-ce cela ? », interroge le jeune enfant, qui n'a jamais assisté à un tel spectacle chez ses parents.
Une nouvelle génération arrive, le père du « sage » a quitté ce monde. Vient la génération qui ne sait même plus interroger car plus rien ne suscite en elle de questionnement. En effet, elle n'a plus l'opportunité d'être présent à un *Seder*, que ni le père, le *Tam*, ni le grand père, le *Racha'*, n'observe. Le Rav Lau observe, en conclusion, que le texte qui introduit les quatre enfants se veut mise en garde. ***Kenegued*** *arba'ah banim dibbera Torah*, « La *Torah* s'est exprimée **contre** quatre enfants». Et non pas « vis-à-vis ou à l'attention de quatre enfants ». Un appel à nous battre **contre** la déperdition identitaire d'une génération à l'autre. A l'heure d'une mondialisation dont l'un des effets pervers réside dans l'effacement des identités particulières, où l'identité juive est plus que jamais menacée, *Pessah'* et sa *Haggadah* constituent un appel à lutter contre le processus de déclin tragique décrit à travers ces quatre enfants. Et ce, en investissant toujours plus dans l'éducation juive des jeunes générations.
Concluons sur une note optimiste : des statistiques sérieuses établissent régulièrement qu'avec le *Yom Kippour*, le soir du *Seder* est célébré par le plus grand nombre en Israël (mais gageons qu'il en est de même dans toutes les communautés juives à travers le monde), même par les juifs les plus éloignés de la tradition.

Rabbin Michaël Azoulay

L'OCCIDENTAL MODERNE ET LE PHARAON DE MOÏSE.

Le réchauffement climatique, la pandémie, une guerre terrible, des millions de réfugiés, une crise économique, voilà quelques images de l'avenir qu'affronte l'Occidental moderne, alors que naguère, il vivait dans une vague conviction que les grandes conquêtes de la science et de la technique le protégeaient de telles menaces. Ces temps de sérénité semblent en cours d'achèvement.

LES DIX PLAIES.

Ce contexte menaçant ressemble à celui du Pharaon de Moïse, qui n'était pas athée, contrairement aux apparences. En effet, quand Moïse et Aaron sont venus lui dire « Hachem notre Elohim t'ordonne de libérer les Hébreux, « il a répondu : « je ne connais pas Hachem ». Mais il connaissait Elohim, le grand horloger de l'univers. Il s'en croyait d'ailleurs le fondé de pouvoir car la parfaite prévisibilité des crues du Nil, lui donnait un plein pouvoir sur l'économie, donc sur ses sujets. Par contraste, il n'avait aucune notion de l'autre aspect du divin, que le judaïsme désigne par le tétragramme (en abrégé Hachem). C'est le Dieu du dialogue, le Dieu d'amour. L'aventure des dix plaies et de l'Exode avait pour but de révéler aux Egyptiens ce double visage du divin, essence du monothéisme. Ce fut le cas à partir de la septième plaie.

Haggadah de Pessah' - 14e siècle, Espagne (British Library)

Il est frappant de noter que les plaies se regroupent en trois fois trois, plus une : trois dans l'eau et dans le sol, trois dans le vivant, trois dans le ciel, enfin la mort des premiers nés. Tous les ingrédients de la nature a priori esclaves du Pharaon, se rebellent pour se placer sous l'autorité de Moïse et des Hébreux.

Au cours des quatre dernières plaies, Pharaon comprend peu à peu que, outre ses pouvoirs sur la nature, il doit veiller sur le salut de ses plus humbles esclaves. Et il va jusqu'à demander aux Hébreux de le bénir

Pour apprécier la ressemblance entre l'Occidental moderne et le Pharaon de Moïse, il faut s'aviser d'abord de mesurer sa ressemblance avec chaque Pharaon tout court, comme le présentent à la fois la Bible et les égyptologues. L'Egypte est un cas unique sur la planète où le pouvoir de l'esprit sur la matière est une évidence expérimentale. Les premières pyramides sont datées de trois mille ans avant l'ère chrétienne, alors que le patriarche Abraham est situé à moins deux mille ans. Les illustres mathématiciens grecs, Pythagore et Thalès, ont fait leurs classes en Egypte.

Mais les Egyptiens n'étaient pas philosophes. Ils n'en sont pas moins les inspirateurs des Grecs, nos modèles lointains à travers les Romains et les Arabes. Ils nous ont légué le goût des mesures, des chiffres (voir la popularité actuelle de l'adjectif « numérique ».)

LE SOUCI D'AUTRUI.

Seulement, comme le Pharaon soumis aux plaies, l'homme moderne s'angoisse devant cette nature qui se détraque, et set des voix s'élèvent pour protéger leurs semblables des périls correspondants. Mais le Pharaon n'avait comme semblables que ses tout proches parents. Les autres hommes n'avaient chez lui pas de visage propre. La mission que la Torah assigne aux Juifs est de faire en sorte que chaque être humain soit considéré, selon la formule consacrée, comme une fin et non comme un moyen. Le procédé que le Créateur a employé pour guider le Pharaon dans cette voie, est de lui démontrer, par le truchement des plaies, que la nature elle-même est capable de s'associer à une entreprise morale, à savoir contribuer à libérer un peuple esclave.

La ressemblance avec la situation des élites modernes n'est pas contestable. A voir l'ampleur des mouvements d'opinion d'inspiration écologique, on ne peut manquer de saluer une nouvelle source de morale, c'est-à-dire d'un code de conduite qui se préoccupe du sort d'autres que de soi, voire de la nature.

Un détail du récit de l'Exode montre que le Pharaon n'a pas accepté sans résistance la leçon divine. A la suite des prodiges opérés par Moïse lors des premières plaies, les experts de Pharaon en faisaient autant. La frontière entre pouvoirs humains et pouvoirs divins n'est pas imperméable.

LE 'HAMETS.

Je souhaite à présent évoquer le 'hamets. On sait que ce terme désigne les levains totalement interdits durant la fête de Pessah'. Alors que pour les autres consommations interdites, il existe des tolérances pour les très petites doses. Rien de tel pour le 'hamets. En effet une infime quantité de ce dernier a pour effet de contaminer la totalité du produit. Ainsi en est-il de la Covid, qui a mis à mal toute l'économie mondiale.

Ainsi puissants, humbles, lourdement armés ou non, influents ou obscurs, toute la terre s'est trouvée bouleversée, comme si la paix et le bon ordre des affaires dépendaient, non seulement des arrangements entre les politiques mais aussi de causes qui les concernent tous. Que l'on donne à cette impression un contenu rationnel ou religieux, l'humanité subit une leçon sur ses fragilités, qui débouche sur une impression nouvelle de solidarité de la grande famille humaine. Pendant quelques jours après l'Exode, le Pharaon lui-même y a cru. Alors que les Hébreux ont été avec le Pharaon des témoins émerveillés mais, eux, ont acquis la conviction de la réalité des deux visages de Dieu, pour l'éternité.

Professeur Claude Riveline

SALON DU LIVRE de Neuilly 2022

Plus qu'un succès … Un retour à la vie culturelle !

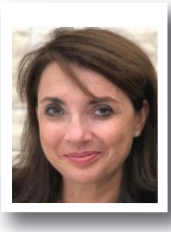

Par Laurence Faibis Jakubowicz
Directrice du CCJC

Pour le CCJC, le salon du livre c'est l'événement phare de l'activité culturelle de l'année pour faire entre autres la promotion des dernières sorties littéraires et pour faire découvrir aux lecteurs et bibliophiles de nouveaux auteurs, de nouvelles histoires et quelques jolies pépites.

En invitant des auteurs de renom et d'autres émergents, des écrivains spécialisés et d'autres plus grand public, des journalistes au cœur de l'actualité littéraire et des essayistes, des romanciers et historiens, des philosophes et des psychologues, des médecins et des rabbins … le Salon du livre de Neuilly apporte une offre littéraire ouverte au plus grand nombre et privilégie ainsi une approche culturelle pluridisciplinaire.

Alors après trois ans d'absence et cinq annulations successives et malgré l'arrivée du nouveau variant, des différents meetings politiques parisiens et du grand beau temps, la question que personne n'osait prononcer était : le public allait-il revenir dimanche ?

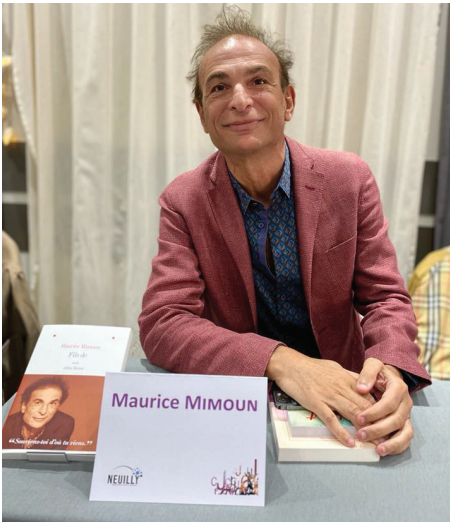

Et finalement, les lecteurs ont été au rendez-vous, nombreux et ont pu, pour la première fois depuis la pandémie, rencontrer près de 55 auteurs présents.

Séduits par les sirènes des quatrièmes de couvertures alléchantes beaucoup sont repartis les mains pleines de promesses de jolis moments de lecture à venir qui plus est dédicacées par leurs auteurs.

L'édition de cette année s'était voulue résolument minimaliste. Pas de thème ou de tables rondes ni de volet numérique, ou de zoom, juste le plaisir d'être à nouveau ensemble et le bonheur de s'émouvoir d'une lecture partagée et surtout d'échanger avec des auteurs bienveillants et heureux de renouer avec le public présent à l'instar de notre Guest Star David Foenkinos dont la gentillesse et la proximité avec ses admirateurs forçaient l'admiration.

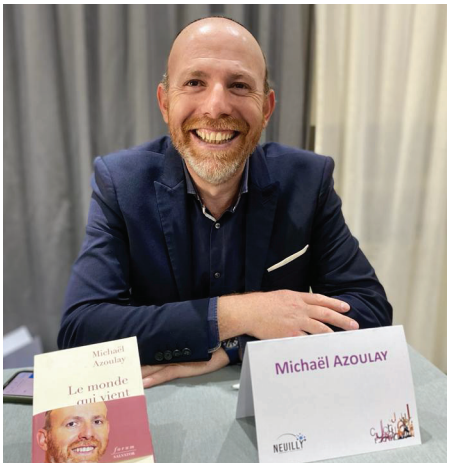

Victimes de leur succès et de l'engouement du public, certains ont même fini par manquer de livres à dédicacer et à vendre !

Le Salon du livre de Neuilly millésime 2022 qui s'est tenu dimanche 27 mars dernier restera un succès dont la communauté de Neuilly peut être fière d'y avoir fait rayonner la littérature !

À très vite pour la prochaine édition de la fête du livre et surtout un grand merci aux bénévoles qui méritent d'être associés à la réussite de cet évènement.

CCJC
Centre Culturel & Communautaire Jérôme Cahen

HOMMAGE À MOÏSE SIBONY za"l

Ce n'est pas toujours choses facile de décrire son père. Surtout dans ces moments là.
Alors j'aimerais citer Haim Brezis, mathématicien français, de renommée internationale qui avait préfacé le livre de mon père La TORAH.
Il disait, je cite :
« Monsieur Sibony est une exception qui se situe dans l'esprit de nos « gedolim ». Il nous montre parfaitement bien comment l'apport de nouvelles connaissances scientifiques et de technologies informatiques peuvent jeter une nouvelle lumière « or hadach » sur les textes de la tradition juive ».

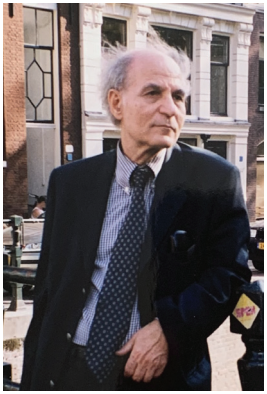

Mon père a toujours mis au service de son étude de la Torah, les mathématiques.
Rien n'opposait science et Torah pour mon père, au contraire cela l'a aidé toute sa vie à construire des raisonnements talmudiques et préciser dans son étude de la Torah de nombreux faits en leur offrant de la précision et un éclairage nouveau.
Mon père disait souvent qu'il allait dormir avec une « inconnue »… Une « inconnue mathématiques » bien sûr, et il en trouvait la solution la nuit.
Il était tourné en permanence vers le savoir, et vers la transmission. Ses amis et voisins de place de la synagogue m'ont souvent raconté comment mon père les inondait de questions chaque shabbat.
Il avait soif d'apprendre et voulait transmettre sans cesse.
Papa, ton petit fils Saul suit ce destin et je suis certain que comme moi je l'étais de toi, tu seras fier de lui. Il te ressemble beaucoup et en le regardant, je pense à toi aussi.

David Sibony

Mon père, Moïse SIBONY, était né à Marrakech en janvier 1941 d'une famille d'érudits de la Torah. Il était le 2ème fils d'une famille de 4 frères et 2 sœurs. Leur père était rabbin. Le père de leur père avait fait son alyah dans les années 30 et avait acheté une maison dans le centre de Jérusalem.

Dès l'âge de 4 ans, mon père et ses frères sont allés au Heder pour apprendre l'hébreu et étudier la Torah.

En 1954, leur père décidait d'émigrer en France afin que ses enfants accomplissent tout leur potentiel.

Mon père devenait en 1968 docteur en mathématiques, spécialiste de la résolution des équations différentielles et aux dérivées partielles, ainsi que ses frères Nessim (zal), et Daniel.

Il publiait plusieurs traités dans les années 80 : « approximations et équations différentielles » et « itérations et approximations ».

Toute sa vie, mon père a étudié la Torah, le Talmud, et a transmis ses connaissances, en donnant des cours pendant 25 ans à Neuilly (boulevard de la Saussaye et rue Ancelle).

Il se servait de ses connaissances en mathématiques pour ses recherches sur le calendrier hébraïque, l'un des domaines les plus complexes du Judaïsme, nécessitant d'utiliser des calculateurs puissants (les premiers ordinateurs s'appelaient ainsi). Je me souviens quand j'avais 8/9 ans que mon père m'avait amené quelques fois au centre de calcul d'Orsay où l'ordinateur faisait la taille de la salle entière…

Au début des années 80, ses recherches sur le calendrier hébraïque se concrétisaient par la publication, soutenue et primée par le CNRS, de son ouvrage « le Jour dans le judaïsme », son histoire et ses moments significatifs.

Dans les années 2010, mon père publiait différents ouvrages : « la Torah », « Gestion du temps dans le judaïsme et dans les autres religions monothéistes », les « 613 préceptes », les Piyutim,…

J'ai toujours admiré mon père.

C'était un homme très généreux, avec nous, ses enfants, mais aussi, ce qui est rare, avec ses neveux et nièces et avec tant de gens qu'il a aidés dans leur vie.

Il s'est toujours montré désintéressé par l'argent et les choses matérielles. J'ai ainsi remarqué que ses valeurs et son comportement étaient donc bien en adéquation avec ce qu'il prônait et nous enseignait de la Torah.

Il nous disait toujours qu'il faut « étudier », la Torah, mais aussi les sciences, l'histoire, les langues étrangères…

Elie Sibony - Ingénieur des Mines

NEUILLY
COMMUNAUTÉ NEUILLY-ANCELLE

CONSISTOIRE
COMMUNAUTÉS JUIVES
DE PARIS ILE-DE-FRANCE

PANIERS de PESSAH' 5782

N'OUBLIONS PAS LES PLUS DÉMUNIS

Ils ont besoin de notre contribution.

WWW.SYNANEUILLY.COM

RÈGLEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT PAR CB ou CHÈQUE à l'ordre de L'ACIP

LE PANIER : 52€

12 rue Ancelle 92200 Neuilly-sur-Seine / www.synaneuilly.com / tél : 01 47 47 78 76 poste 4 et 6
Secrétariat ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 14h00. Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

LES QUATRE ENFANTS DE LA HAGGADAH EN QUESTIONS

Haggadah veut dire « *récit* ». Son radical signifie raconter. Le père est tenu de raconter à ses enfants cette libération et de leur en interpréter le sens. Cet aspect pédagogique de la Haggadah n'a pas échappé aux rabbins. C'est l'enfant qui en est le premier bénéficiaire car il occupe la fonction la plus importante : de lui dépend la pérennité de la tradition.
Par quatre fois la Torah rappelle au père la réponse qu'il doit faire à ses enfants. L'événement fondateur de Pessah ne prend son sens que dans la mesure où la parole énoncée à son propos est accueillie et transmise par les processus complexes de la tradition. Recevoir et donner sont les deux actes fondamentaux de la transmission qui permettent aux fils de devenir pères à leur tour et de s'inscrire dans l'histoire commencée depuis Abraham. Il faut d'abord apprendre à recevoir les questions c'est-à-dire à écouter les demandes des enfants. Mais une même question peut être différemment formulée par ceux qui la posent. La Haggadah distingue quatre types de demande à propos de la sortie d'Égypte. Ils traduisent les quatre dimensions essentielles de toute transmission.

- LA QUESTION DU SAGE, 'HAKHAM :

*« Quel est le sens des témoignages, des statuts et des jugements que le Seigneur **notre Dieu** vous a ordonnés ? »*

S'adressant à ses parents, il sait qu'il fait partie du même peuple et de la même histoire. Il parle du « Seigneur **notre** Dieu ». Il est sage parce qu'il connaît les différentes catégories de lois dans la Torah et qu'il est à la recherche des significations attachées à ces lois. Mais il sait également qu'entre lui et Dieu il y a ses parents dont il attend la transmission du sens. Il est sage encore parce qu'il sait que ces lois auxquelles ses parents l'ont soumis depuis son enfance, sont transcendantes et qu'elles n'émanent pas de l'arbitraire de ses parents ni de leur pouvoir. L'au-delà du fils ce sont ses parents et l'au-delà de ceux-ci c'est Dieu, auteur des Lois.

- LA QUESTION DU MÉCHANT, RACHA' :

*« Que signifie ce service **pour vous** ? »*
Cette question est plus développée dans le Talmud de Jérusalem.
*Le méchant l'exprime ainsi : « Quel sens cette tâche a **pour vous** ?*
*Quel sens ont cette peine et ce labeur que **vous vous** imposez chaque année ? »*

Cet enfant s'exclut d'emblée en se mettant en dehors du peuple. Il proclame l'inutilité des lois. Il déclare absurde toute conduite qui témoigne d'un sens. Ce qui est plus grave, c'est qu'il dévalorise la fonction de cohésion sociale du rite et son rôle de différenciation des cultures. Il nie donc la différence entre elles. Bien plus, il sape les bases de toute formation, de toute éducation et de toute instruction. C'est ce que la Haggadah formule ainsi :

« Il nie le fondamental et s'exclut lui-même de la communauté »

Or l'homme arrive dans ce monde sans maturité et son existence se déroule à travers des situations et des lieux pédagogiques multiples : la famille, l'école, le travail, les associations, les institutions, l'État etc. Il ne peut rien apprendre en dehors de ces structures qui exercent sur lui, à travers leurs règles et leurs lois, une action transformatrice qui le fait naître à lui-même en tant que sujet libre et responsable. En réalité, la liberté absolue et arbitriare prônée par le Racha' devient exercice de force et de violence parce qu'elle est « hors la loi ».

- LA QUESTION DE L'INTÈGRE, TAM :

« Qu'est que cela ? »

La question est formulée d'une manière précise : « **Quoi** cela ? ». En hébreu, une question peut se poser sous la forme du « **Mah** » qui se rapporte à l'objet au contraire de « **Mi** » qui se rapporte au sujet. L'enfant Tam attend l'explication de ce qui s'est passé de manière objective. Il est intègre ou encore naïf comme certains traduisent ce terme parce qu'il n'admettrait pas que les choses ne s'enchaînent pas les unes aux autres selon une autre loi que celle de la nature objective.

- L'ENFANT QUI NE SAIT PAS POSER DE QUESTION, CHÉÉNO YODÉA'LICH'OL :

Pose-t-il une question mais pas celle qu'il faut poser ? Où est-il insensible à tout ce qui se passe autour de lui, particulièrement ce soir du Seder où tant de rites nouveaux apparaissent ? Que faire et comment agir avec cet enfant?

La réponse de la Haggadah est la suivante :

> ***Toi**, prends les devants comme le demande l'écriture : ce jour là tu feras le récit à ton fils en disant :« C'est dans ce dessein que Dieu a agi en **ma** faveur quand **je** sortis d'Égypte ».*

La Haggadah ordonne aux parents d'initier leur enfant en lui racontant l'histoire de la sortie de l'Égypte reliée au rite qui se déroule à table, ce soir là. Ainsi la question pourrait être suscitée à propos des signes posés sur la table le soir de Pessah'. À travers la matsah et les herbes amères, les parents expriment leur désir de prendre place pratiquement dans la tradition et de voir leur enfant y trouver à son tour son lieu particulier et son rôle dans son peuple. Pour qu'un enfant s'ouvre à la question et soit reconnu, il faut l'éveiller à son propre désir et tenter de le lui faire exprimer. Les moments privilégiés où peut se produire cet avènement de l'enfant à lui-même sont ceux où nous sommes sollicités à nous produire dans la place que la tradition nous réserve. Ce sont les fêtes, les rites, la prière et l'étude. C'est lors de ces occasions dans le temps que l'enfant est initié, placé au début de sa propre voie, de sa propre histoire, à l'origine de lui-même.

Professeur Armand Abecassis

CCJC
Centre Culturel
& Communautaire
Jérôme Cahen

du LUNDI 4 au MERCREDI 13 JUILLET

**Deux semaines INTENSIVES d'hébreu moderne,
pour être prêt avant les vacances d'été,
ou pour prolonger les cours suivis toute l'année !**

- Du lundi au jeudi / 2h00 par jour
  soit 16 heures d'hébreu.
- Un cours débutant
  Un cours avancé - conversation pratique
- PAF : 210€ / PLACES LIMITÉES
  INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 10 juin
  neuillyvrit92@gmail.com
  tél : 01 47 47 78 76 poste 6

CCJC - 44, rue Jacques Dulud 92200 Neuilly-sur-Seine
tél : 09 54 38 37 92 - centrejeromecahen@gmail.com
www.ccjc-neuilly.com

NEUILLY
COMMUNAUTÉ NEUILLY-ANCELLE

NEUILLY
COMMUNAUTÉ NEUILLY-ANCELLE

CONSISTOIRE COMMUNAUTÉS JUIVES DE PARIS ILE-DE-FRANCE

Centre Aéré

du LUNDI 11 au VENDREDI 29 JUILLET 2022

GAN ISRAËL NEUILLY / ANCELLE

4 - 11 ans

ACTIVITÉS, JEUX, TRAVAUX MANUELS...

Encadrement par une équipe diplômée et expérimentée.
> Directeur BAFD et animatrices BAFA.
(sous la surveillance du service départemental jeunesse et sports de la Préfecture)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
DÈS LE LUNDI 16 MAI
ATTENTION : places limitées !

PAF : 145 € / semaine

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER COMPLET
SUR CCJC-NEUILLY.COM
DÉPOSER OU ENVOYER LE DOSSIER
ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT
AU SECRÉTARIAT DE LA SYNAGOGUE.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

CCJC
Centre Culturel & Communautaire Jérôme Cahen

ganisraelneuilly92@gmail.com

PESSAH' 5782

du vendredi soir 15 avril au samedi soir 23 avril 2022

HORAIRES DES OFFICES
À LA SYNAGOGUE DE NEUILLY

1ères FÊTES

VENDREDI 15 AVRIL
- 20h00 : Min'ha et Arvit

SAMEDI 16 AVRIL
- 9h00 : Cha'harit
- 20h00 : Min'ha
  suivi du cours du rabbin et Arvit
  « La haggadah de Pessah' dans la michnah »

DIMANCHE 17 AVRIL
- 9h00 : Cha'harit
- 20h00 : Min'ha
- 20h30 : cours du rabbin
  « Le Seder : de quel ordre est-il le nom? »
  (lectures du Hida haim Joseph David Azoulay)
- 21h35 : Arvit

2èmes FÊTES

JEUDI 21 AVRIL
- 7h00 ou 8h30 : Cha'harit
- 20h15: Min'ha et Arvit

VENDREDI 22 AVRIL
- 9h00 : Cha'harit
- 19h00 : Cours
- 20h00 : Min'ha et Arvit

SAMEDI 23 AVRIL
- 9h00 : Cha'harit
- 19h00 : Cours du rabbin
- 20h00 : Min'ha
  suivi de la séouda chlichit
- 21h45 : Arvit

'HOL HAMOED

LUNDI 18 AVRIL
- 8h00 : Cha'harit
- 19h30 : Min'ha suivi d'Arvit

MARDI 19 - MERCREDI 20 AVRIL
- 7h00 ou 8h30 : Cha'harit
- 19h30 : Min'ha suivi d'Arvit

NEUILLY
COMMUNAUTÉ NEUILLY-ANCELLE

CONTACT

Emmanuelle Allouche
01 47 47 78 76 poste 6
synaneuilly@gmail.com
Bureau au 1er ét. de la synagogue

Dane Abourmad
01 47 47 78 76 poste 4
abourmadane@gmail.com
Bureau au 1er ét. de la synagogue

Laurence Faibis Jakubowicz
09 54 38 37 92 - 06 43 72 64 25
centrejeromecahen@gmail.com
Bureau au rdc du CCJC

Daniel Elkaïm
Reçoit sur rendez-vous
danielelkaim.campus@gmail.com

Rabbin Michaël Azoulay
Reçoit sur rendez-vous